



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUBUC
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NO 25-400**

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES : Avis public est donné que le Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 15-288 afin d'ajouter l'usage « établissements scolaires et de culte » à l'intérieur de la zone 116 Pr portant le numéro 25-400 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal de Bégin du 5 mai 2025 et suivant la délivrance du certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté du Fjord du Saguenay en date du 10 juin 2025.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis, soit le 8 juillet 2025.

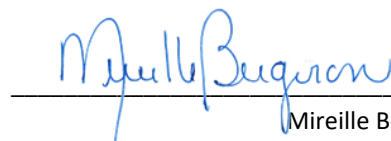
Donné à Bégin ce 8^e jour du mois de juillet 2025


Mireille Bergeron
Greffière-trésorière et Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Mireille Bergeron, greffière-trésorière et directrice générale résidant à Saint-Ambroise certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis en affichant une copie entre 8 h et 16 h, le 8^e jour du mois de juillet 2025, à l'entrée du Centre municipal et sur le site internet de la municipalité de Bégin.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8^e jour du mois de juillet deux mille vingt-cinq.


Mireille Bergeron
Greffière-trésorière et directrice générale